Le journal du Gers

Date de parution: Le mercredi 10 octobre 2018 à 20h15

Article signé par: Henri PORTES

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/article/30282-votez-pour-fources

Votez pour Fourcès

Votez pour Fourcès

Le Conseil Départemental du Gers a ouvert un crédit d'un million d'euros pour des projets soutenus par des associations (« Premier Budget participatif gersois »).

Le village de Fourcès a vu trois projets retenus parmi 400.

Mais les gersois doivent maintenant voter et choisir les projets qu'ils préfèrent pour bénéficier d'une participation financière du Conseil départemental. .

Les projets fourcèsiens sont présentés par l'association Arrebiscoula (Une Galerie de Mémoire), et par l'association Sainte-Quitterie (Un parcours de Santé petite et grande distance, ainsi qu'une signalisation du Patrimoine paysager et Architectural).

Ces votes portent les numéros :

121 (Signalisation du Patrimoine), 122 (Galerie de Mémoire) et 517 (Parcours Santé).

Les votes peuvent s'effectuer par internet sur le site

www.budgetparticipatif.gers.fr

Sur le même site, on peut consulter le catalogue complet des projets soumis au vote des gersois.

Le même catalogue est consultable en mairie. On peut également voter en mairie grâce à des bulletins de vote sur papier.

Chaque votant peut choisir six projets. Les fourcèsiens espèrent donc que les trois projets soumis par Fourcès seront tous soutenus par les votants du village, leurs amis, les amoureux de Fourcès, et les Gersois de tout ce grand bassin de vie. Évidemment les projets qui remportent le plus de voix seront sélectionnés.

Michel Cardoze, président d'Arrebiscoula et Élisabeth Tournier, présidente de l'association Sainte Quitterie de Laspeyres, ainsi que les membres des deux associations comptent sur vous pour voter les projets 121, 122 et 517.

Attention, il faut d'abord aller sur, je vote puis, sélectionner les projets avant de valider son vote.